

# Citoyen du monde à Montrouge

numéro 48 Novembre 2007

## Retraites

### Diviser pour régner : admirons la manœuvre.

En 1993, Balladur avait commencé la besogne en s'attaquant aux retraites des salariés du secteur privé (passage de 37,5 à 40 années de cotisations, retraite calculée sur les 25 - et non plus sur les 10 - meilleures années, ...).

En 1995, Juppé, s'appuyant sur l'inégalité ainsi créée par Balladur entre salariés du privé et du public s'attaquait, au nom bien sûr de l'égalité, à la retraite des fonctionnaires et aux régimes spéciaux. L'énorme mobilisation de novembre-décembre 1995 l'obligeait à reculer.

En 2003, Fillon en a tiré les leçons : il ne s'est attaqué qu'aux seuls fonctionnaires (et pas aux régimes spéciaux). Toutefois, la loi qu'il a fait voter, augmentera, dès 2008, d'un trimestre par an, ans la durée de cotisation dans le secteur privé et dans le secteur public.

En 2007, Fillon estime maintenant qu'il est temps d'en finir avec les régimes spéciaux, toujours au nom de sa conception de l'« égalité », celle du nivellement par le bas.

**Bon gré mal gré**, la population semble se résigner à l'idée que l'allongement de la durée de vie conduit inéluctablement à partir plus tard à la retraite et à travailler plus longtemps. Ne souligne-t-on pas qu'en 1910, seulement 5 % des ouvriers atteignaient l'âge de 65 ans ?

**Mais alors, où est le progrès ?** La possibilité de prendre sa retraite à 60 ans, au lieu de 65, n'a-t-elle pas été saluée, en 1981, comme une immense conquête ? N'y a-t-il pas eu, depuis un siècle, d'immenses gains de productivité ? Sait-on, sans remonter à un siècle, qu'une heure d'un travailleur français produit **4,3 fois plus de richesse qu'en 1960** ? Ne croulons-nous pas, déjà, dans nos sociétés occidentales, sous les biens matériels (même s'ils sont très mal répartis) ?

L'allongement de la durée de la vie est un progrès. Il devrait ouvrir de nouvelles dimensions à la vie familiale, à la vie associative, à la solidarité entre générations. Travailler moins pour vivre plus.

**En fait, les « réformes » successives des retraites reposent sur une immense escroquerie** : on veut faire croire qu'il s'agit de maintenir le niveau des retraites. Mais sait-on que la durée moyenne d'une carrière dans le secteur privé est aujourd'hui égale à **37 ans** ?

Dans les conditions actuelles, obliger les salariés du privé à cotiser au-delà de 37,5 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein relève d'un déni de réalité, d'une volonté de faire chuter dramatiquement le niveau des retraites sans oser l'avouer. Les jeunes entrent de plus en plus tard sur le marché du travail, et ils alternent contrats à durée déterminée et périodes de chômage. Le patronat licencie à tour de bras les salariés de plus de 50 ans. De plus en plus de salariés du privé (notamment les femmes) partent avec des retraites amputées, de plus en plus proches du minimum vieillesse. Ils seront sans doute la majorité dans 30 ans. Discuter d'un allongement de la durée de cotisation n'a aucun sens tant que sévit le chômage de masse, et différer le départ à la retraite va obliger des centaines de milliers de jeunes à rester au chômage.

### Mais ces retraites, il faut bien les financer !

Dans notre système par répartition, les pensions versées aujourd'hui aux retraités sont financées par les cotisations payées aujourd'hui par les actifs (part salarié et part employeur). Le financement des retraites n'est qu'une question de répartition, de robinet à ouvrir plus ou moins, à ajuster au fil des années.

Le Conseil d'Orientation des Retraites et le rapport Charpin ont calculé qu'il serait possible de maintenir le niveau des retraites à condition d'augmenter les cotisations retraites de **15 points en 40 ans**. Cela représenterait une augmentation de **0,38 point par an**. A part le Medef, qui peut prétendre qu'une augmentation de 0,25 point pour les cotisations patronales et de 0,13 points pour les cotisations salariales serait insupportable ? C'est, au contraire, non seulement possible mais souhaitable. Cela serait possible car cela n'empêcherait ni les profits ni les salaires directs d'augmenter. Cela permettrait de financer des retraites égales à 75 % du salaire et (en augmentant plus rapidement le taux des cotisations patronales) de commencer à répartir autrement les richesses. Cela permettrait de commencer à reprendre au capital les 160 milliards d'euros annuels gagnés par les profits au détriment des salaires au cours des 25 dernières années.

L'égalisation des retraites se ferait alors par le haut et non par le bas comme le veulent Sarkozy et le Medef.

**L'attaque contre les régimes spéciaux de retraites** ne vise pas seulement certaines catégories de travailleurs qui ont conquis et conservé des avantages mérités en matière de retraite : ces avantages sont d'ailleurs payés de cotisations plus lourdes, de souffrances et de tâches bien particulières, historiquement fondées et toujours justifiées.

Ils ne doivent pas être supprimés, ils doivent être étendus progressivement à d'autres catégories pour lesquelles c'est nécessaire en raison de travaux pénibles physiquement et mentalement.

Ce qu'annonce le gouvernement, c'est la régression de ces avantages (qui coûtent très peu dans l'ensemble des régimes de retraite) **pour mieux faire régresser à nouveau tous les autres droits à la retraite : porter à 41 ou 42 annuités le calcul des retraites, porter à 61 et 62, et davantage l'âge du droit à la retraite.**

*Ce n'est donc pas un combat de corporation, mais un combat de tous les salariés, ce ne sont pas des "régimes spéciaux" ou privilégiés, mais des régimes normaux, qui devraient être repris, adaptés, dans le bâtiment, dans le transport, dans l'agriculture, dans la restauration, dans les travaux de nuit et à la chaîne, partout où l'usure fragilise les salariés face à leurs droits à retraite.*

**L'unité syndicale est à l'ordre du jour, l'unité de la gauche aussi** pour arrêter les mauvais coups de ce gouvernement, le plus à droite depuis Pétain, celui qui veut une "thérapie de choc" détruisant tout ce qu'il y a de social dans notre pays. Unité contre ces mauvais coups répétés, précipités, provocateurs de Sarkozy !

(source : Gérard Filoche, Jean-Jacques Chavigné, Démocratie et Socialisme, [democratie.et.socialisme@wanadoo.fr](mailto:democratie.et.socialisme@wanadoo.fr))

## Bonnes nouvelles

**Grenelle de l'environnement.** La France va-t-elle rattraper son retard en matière d'environnement ? Sous la pression de Nicolas Hulot, et de l'opinion publique (en avance sur une grande partie de la « classe politique ») pendant la campagne électorale, Sarkozy, le plus mal noté des candidats dans le domaine écologique, a été contraint de prendre des engagements, et en particulier celui de mener une grande négociation sur les questions d'environnement. Jean-Louis Borloo a réuni syndicats, patronat, collectivités locales et écologistes pendant plusieurs mois, ce qui est la bonne méthode.

Un certain nombre de mesures positives ont été annoncées (qu'il reste à traduire en actions et moyens), pour faire baisser la consommation d'énergie et lutter contre le réchauffement climatique, dans les domaines des transports et de l'habitat.

**Bâtiments.** Généralisation des normes de basse consommation énergétique dans le logement neuf et les bâtiments publics (50 kWh/m<sup>2</sup>/an à partir de 2010 ; rénovation thermique des logements et bâtiments existants, avec des mécanismes incitatifs (crédits d'impôts et prêts).

**Transports.** Arrêt de l'augmentation de capacités routières et aéroportuaires, sauf « cas de sécurité ou d'intérêt local » ; construction de 2000 km de lignes ferroviaires à grande vitesse d'ici à 2020 ; création d'autoroutes ferroviaires et maritimes ; réduction de moitié de la consommation de carburant et des émissions de CO<sub>2</sub> du transport aérien d'ici à 2020 ; instauration d'une écotaxe kilométrique pour les poids lourds sur le réseau routier, hors autoroutes [pourquoi cette restriction regrettable ?] ; rétablissement de la contribution de l'Etat au financement des transports en commun en site propre.

**Energie.** Etude de la création d'une taxe carbone sur la consommation en énergie des biens et des services ; interdiction des lampes à incandescence en 2010 ; objectif de 20% d'énergies renouvelables en 2020.

**Santé.** Interdiction à la vente dès 2008, des produits phytosanitaires ou matériaux de construction et de décoration contenant des substances « extrêmement préoccupantes » ; déclaration obligatoire de la présence de nanomatériaux dans les produits grand public ; qualité de l'air : moins de 15 microgramme par m<sup>3</sup> de particules fines, en 2015.

**Agriculture.** Triplement de la part de l'agriculture biologique, pour atteindre 6 % de la surface agricole utile en 2010 ; introduction d'au moins un repas bio par semaine dans les cantines scolaires ; réduction de moitié de l'usage des pesticides, « si possible d'ici dix ans » ; gel des cultures d'OGM jusqu'aux conclusions d'une expertise menée par une autorité indépendante.

**Biodiversité.** Création d'une trame verte reliant les espaces naturels.

Par ailleurs, au titre de la **lutte contre le « dumping environnemental »**, la France demandera à l'Union européenne l'introduction d'une TVA à taux réduit pour les produits propres et l'instauration d'une taxe aux frontières pour les produits importés de pays ne faisant aucun effort pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

En outre, est affiché le **principe de négociation à cinq** (Etat, collectivités, ONG, syndicats, patronat) pour tous les **grands projets publics**, afin d'arbitrer en tenant compte de leur coût pour le climat ou la biodiversité.

Et le renversement de la charge de la preuve : « ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt. Ce sera aux projets non-écologiques de prouver qu'il n'est pas possible de faire autrement ». (*Le Monde*, 27 octobre).

*[On peut déplorer que la politique nucléaire soit poursuivie –l'annonce du gel sur la création de nouveaux sites nucléaires n'est pas significative, car les nouveaux réacteurs seront installés sur des sites existants-. Et que le soutien aux agrocarburants ne soit pas remis en cause malgré les avis de plus en plus sceptiques sur leur intérêt écologique global.*

*Mais surtout : comment ne pas souligner l'incohérence de Sarkozy, qui a confié à Jacques Attali une mission sur les moyens de « libérer » la croissance ? L'un des grands enjeux de la période à venir est de concilier les préoccupations sociales avec les préoccupations écologiques. Cela passe par une plus grande solidarité entre les Français, ce qui va à l'inverse de la politique fiscale, en faveur des très riches, et anti-sociale, contre les moins bien lotis, menée par le gouvernement. JPA].*

**Qui a dit** « il est un mythe, savamment entretenu par les économistes libéraux, selon lequel la croissance réduit les inégalités. Cette argumentation permettant de reporter « à plus tard » toute revendication redistributive est une escroquerie intellectuelle sans fondement » ? [réponse page 4].

**Justice et mémoire.** 1995. Srebrenica (Bosnie). 8 000 hommes et garçons tués par les forces serbes, alors que l'enclave de Srebrenica était sous protection de l'ONU [forces commandées par le général Janvier, si mes souvenirs sont exacts. JPA]. Une douzaine d'ex-casques bleus néerlandais sont venus demander pardon aux familles. En juin, 6000 survivants ont porté plainte contre l'ONU et les Pays-Bas, les accusant de ne pas avoir empêché le massacre. (*Le Monde*, 20 octobre).

## Monde

**Fonds souverains.** C'est ainsi qu'on nomme les investisseurs d'Etat (Etats du Golfe Persique, Singapour, Chine, Russie, ...). Les fonds souverains gèrent déjà plus de 3 000 milliards de dollars. Assez pour racheter plus de la totalité des entreprises du CAC40. Les pays du G7 se mobilisent pour trouver une parade. (*Le Monde*, 19 octobre).

**Pétrole.** 98 \$ le baril. On se rapproche du record absolu, en avril 1980, quand la Révolution islamique en Iran avait porté le baril à 101\$ (en monnaie constante).

Selon une étude d'un groupe d'experts (Energy Watch Group), la moitié des réserves pétrolières seraient épuisées. Avec les mêmes méthodes de calcul, EWG avait pu annoncer, sans se tromper, que la production de la mer du nord atteindrait son pic en 2000. (*Le Monde*, 20, 27 octobre).

**Réchauffement climatique.** En Californie, les incendies entraînent l'évacuation de 800 000 personnes. Cette année, Los Angeles a enregistré les précipitations les plus faibles depuis l'année 1887 (80 mm, alors que la moyenne annuelle est de 380 mm). (*Le Monde*, 25 octobre).

**Chine.** 1,2 million d'enfants naissent chaque année en Chine avec des malformations (le taux de malformations est passé de 104,9 pour 1 000 naissances en 2001 à 145,5 pour mille en 2006. Les causes ? pollution, mauvaise hygiène de vie, grossesses tardives. (*Le Monde*, 31 octobre).

## Europe

**Grande-Bretagne.** Londres revendique plus d'un million de km<sup>2</sup> de fonds sous-marins en Antarctique. Au mépris du Traité qu'elle a signé en 1959. (*Le Monde*, 18 octobre). [Les Etats vont-ils se disputer jusqu'aux dernières traces de ressources fossiles ?].

## France

**Traité européen : un déni de démocratie.** « Un sujet qui a été tranché par référendum ne peut être à nouveau tranché valablement que par le peuple » a déclaré Laurent Fabius, pour qui une ratification par voie parlementaire serait « un déni de démocratie ». (*Le Monde*, 19, 30 octobre, ). Si on voulait encore plus discréditer l'Europe auprès de nos concitoyens, on ne s'y prendrait pas, en effet, autrement que Sarkozy, qui, sur ce sujet,

*très important, refuse de redonner la parole au peuple. Faut-il rappeler que l'une des ambitions exprimées dans la déclaration de Laeken, qui a lancé la réflexion sur un nouveau traité, était de « rapprocher les institutions européennes des citoyens » et d'offrir à ceux-ci les moyens d'un « meilleur contrôle démocratique » ? (Thomas Ferenczi, Le Monde, 26 octobre).*

Marc Dolez, député PS du nord, et ancien secrétaire fédéral du Nord, votera deux fois non :

« La ratification du nouveau traité européen, adopté le 19 octobre à Lisbonne et qui sera signé le 13 décembre, va donner lieu à deux votes différents du Parlement. Le premier vote concernera la révision de la Constitution Française pour la rendre compatible avec le nouveau traité. Le deuxième vote concernera la ratification même du traité, à condition que le premier ait été positif. En fait ces deux votes renvoient à deux débats différents : le premier sur l'opportunité ou non de recourir au référendum (forme), le second sur le traité lui-même (fond).

1. Sur la forme, les socialistes se sont engagés, dans leur projet comme dans la campagne des présidentielles, à ce que tout nouveau traité européen soit soumis à référendum. Alors qu'en votant Non à la révision de la Constitution (où la majorité des 3/5 est requise) les parlementaires de gauche peuvent imposer à Sarkozy le référendum dont il ne veut pas, voter oui serait renier les engagements pris et aider Sarkozy à éviter le référendum ! (s'abstenir ou refuser de voter revenant au même).

Voter Non c'est refuser la confiscation de la souveraineté populaire et exiger un référendum : seul le peuple est habilité à défaire ce qu'il a fait.

2. Sur le fond, toutes les raisons de dire NON demeurent. Le nouveau traité, qui n'est ni « simplifié » ni « mini », reprend l'essentiel de la Constitution Européenne rejetée par les Français le 29 mai 2005.

Giscard d'Estaing le dit clairement : « *La différence porte davantage sur la méthode que sur le contenu... Quel est l'intérêt de cette subtile manœuvre ? D'abord et avant tout échapper à la contrainte du recours au référendum* » (Tribune dans Le Monde du 27 octobre 2007).

Dire Oui serait approuver la dérive libérale de l'Europe et réaffirmer, comme en 2005, la compatibilité du « oui de gauche » avec le « oui de droite » !

Dire Non c'est refuser de se résigner et vouloir une autre Europe. »

**Taxe sur les médicaments : une « franchise » pas franche.** C'est sous l'appellation sympathique de « franchise médicale » (novlangue !) que le gouvernement fait passer une nouvelle taxe sur les médicaments. Marie-Hélène Amiable (députée PCF des Hauts-de-Seine) a dénoncé, avec cette nouvelle « franchise », l'instauration d'une « double peine » : « *parce qu'on est malade, on paie plus* ». « Il y a déjà eu la franchise de 1 € [par acte médical, votée en 2004], celle de 18 € [sur les actes lourds, votée en 2005], le ticket modérateur [majoré en 2005], le forfait hospitalier à 15 € : cette année, on estime ces dépenses de santé non remboursées à 240 € par personne en moyenne. Accepter aujourd'hui ces « franchises » médicales, c'est accepter qu'elles augmentent chaque année ». (*Le Monde, 30 octobre*). *Autant d'atteintes au principe de solidarité sur lequel est fondée l'assurance-maladie.*

**26 milliards de dollars.** C'est le montant de la fortune de Bernard Arnault (*Le Monde, 19 octobre*). *Un tel chiffre ne vous parle pas. Cela fait 18,3 milliards d'euros. C'est plus que ce que la France dépense en un an pour « transport, ville et logement » (15,9 milliards) ; plus que ce que rapporte la taxe intérieure sur les produits pétroliers (18 milliards d'euros).*

#### **L'énorme scandale des fonds secrets du patronat.**

M. Gautier –Sauvagnac, président de la puissante Union des industries minières et métallurgiques (UIMM), ce patron plein de morgue, reconnaît l'existence d'une caisse noire de 600 millions d'euros !

Non seulement les chefs du patronat n'ont pas nié l'existence de ce « pactole », de ces « fonds secrets », (comment appeler cela ?), mais ils ont avoué sans vergogne, que c'était une fort ancienne pratique !

Mme Parisot (patronne du Medef) : « *Non seulement je ne savais rien, mais je ne comprends même pas. (...) Je suis abasourdie, on ne peut pas défendre l'indéfendable (sic)* » ; puis elle a cette formule magnifique : « *Beaucoup savaient inconsciemment* » !

Où va cet argent ? DGS (qui s'octroyait 240 000 € nets par an) a affirmé qu'il s'agissait de « fluidifier les relations sociales »...

« Fluidifier les relations sociales », cela consisterait donc à corrompre des élus de droite ? Les enquêteurs de la brigade financière ont noté des « pics de retraits en espèces » sur les comptes de l'UIMM dans la période précédant les années d'élection présidentielle en 2002 et 2007... De quelle « fluidification » s'agissait-il ? Le patronat aurait-il payé des « jaunes » ? Des briseurs de grèves ? Des commandos anti-syndicaux ? Des dirigeants syndicaux pour qu'ils ne défendent pas leurs mandats ? Des syndicats entiers qui auraient été subvertis par le patronat ? Des patrons payés pour « tenir bon » ? *"Ces fonds ont servi à indemniser les entreprises qui sollicitaient notre secours après un conflit", reconnaît DGS dans Le Monde du 23 octobre.*

Et d'où vient l'argent ? Et où en est l'enquête ? Et que font les « journalistes d'investigation » ?

DGS et Parisot devraient aujourd'hui être rapidement sur le banc des « mis en examen », jugés plus vite, plus sûrement, plus sévèrement que des petits délinquants de banlieue, que les Jean Valjean d'aujourd'hui auxquels on colle un an de prison de « peine plancher » pour récidive dans le vol d'une baguette de pain. Car cela fait longtemps qu'ils récidivent à l'UIMM et au Medef : 123 ans ! (*repris de D&S n°148 octobre article de Gérard Filoche site <http://www.democratie-socialisme.org> Abonnement 30 € : un an = 10 n° = chèque à D&S 85 rue Rambuteau 75 001 Paris*).

**Novlangue.** « Prélèvements obligatoires » : c'est bien connu, ils sont trop élevés. Prélèvements, c'est ce qu'on vous arrache, et, obligatoires, cela a un petit air de dictature. Ne plus jamais parler de « contribution » (qui évoque trop les services dont nous bénéficions : santé, assurance-maladie, assurance-vieillesse, assurance-chômage, éducation, sécurité, justice, ...).

Dans « 1984 » (ce roman d'anticipation de Georges Orwell auquel se réfère le mot de « novlangue »), un « Ministère de la Vérité » était chargé de réécrire l'Histoire.

Nous y sommes. Aujourd'hui, en France, **l'actualité** n'est pas seulement mise en scène par Qui-vous-savez. Elle **est parfois manipulée**.

Pendant la campagne de l'élection présidentielle, le ministre de l'intérieur, par ailleurs candidat, a, le 14 mars, remis la médaille du « courage et du dévouement » à M. Jilali El-Mrabet, qui avait été roué de coups par une bande de jeunes pour avoir, disait-on, porté secours à une dame agressée dans sa voiture.

Problème : M. Jilali El-Mrabet n'a jamais porté secours à personne. La dame que M. Jilali El-Mrabet aurait secourue a déclaré, sur un procès-verbal daté du 1<sup>er</sup> mars, n'avoir subi aucune menace. Elle avait freiné brusquement pour éviter la voiture qui la précédait. M. Jilali El-Mrabet avait alors heurté son pare-chocs arrière, et c'est en allant demander aux occupants de cette voiture la raison de leur arrêt brutal qu'il s'est fait agresser.

Tombé dans le coma, il a conservé un souvenir imprécis des événements. C'est en prenant connaissance du dossier d'instruction il y a quelques jours qu'il a découvert la vérité. Il a le sentiment d'avoir été instrumentalisé. Il est en effet difficile de croire, en effet, que le ministre de l'intérieur ne savait pas. Pour son image, n'était-il pas bon de mettre à l'honneur une personne « issue de l'immigration » ? (*Le Monde, 18 novembre*).

**Les prix agricoles ont augmenté de 18% en un an.** Les causes ? Aléas climatiques et donc baisses de récolte ; croissance rapide de la demande mondiale (*Le Monde, 25 octobre*) [et sans doute aussi : agrocultures, hausse du pétrole].

**Le traitement de Sarkozy augmente de 140 %.** (*Le Monde, 1<sup>er</sup> novembre*). [ *Pourquoi se gêner ? Raison invoquée : l'alignement sur la rémunération du premier ministre. Mais pourquoi n'est-ce pas celle-ci qui est alignée sur celle du Président ? Président et premier ministre ne sont –ils pas logés, blanchis, nourris, par la République ? Et pourquoi n'impose-t-on pas que les salaires et autres avantages des patrons de nos entreprises sont plafonnés au même niveau que celui du Président ?* ].

**Une clé pour comprendre Sarkozy.** Sarkozy craint la jeunesse. Il la craint d'autant plus qu'il s'y est déjà frotté. L'Anglo-saxon de l'Élysée garde en mémoire le souvenir de son impuissance face à Mai 68 et aux grèves étudiantes des années 70. Contre elles, contre cet esprit de révolte, contre ces aspirations libertaires, il ne cessera de protester, lui, l'enfant de Neuilly, l'héritier d'une famille qui a fui la Hongrie pour « d'obscurs motifs » jamais évoqués dans les médias (quand notera-t-on que s'il est parfois question de sa mère, un silence coupable règne dans les médias sur le passé du père et du grand père, sur l'histoire de la Hongrie pendant la seconde guerre mondiale). Toute une éducation à détester, à se méfier, à craindre et à haïr l'impulsion et la vitalité. 50 ans plus tard, la ligne n'a pas changé d'un iota. (*Respublica n° 565, 27 octobre*).

**Gauche.** « Nous, socialistes, savons que rien n'est possible sans lutte d'ensemble : ce sont toujours les grands mouvements du salariat qui nous ont porté au pouvoir pour satisfaire leurs revendications légitimes. En 1936, en 1945, en 1968 et 1981, en 1986 et 1988, en 1995 et 1997. S'il y a une source à la « rénovation de la gauche », elle est là. S'il y a une chance de battre Sarkozy, sans même attendre les cinq ans de dégâts que son mandat ferait à la France, elle est là. S'il y a une recherche à faire pour un nouveau programme, elle est là : dans l'écoute, dans la participation, dans le soutien aux luttes sociales. C'est ça, la démocratie participative. C'est notre peuple qui bouge, la gauche doit se lier à lui dans les mois qui viennent, dans la rue et dans les entreprises. S'il y a des candidats à présenter, ils doivent être en résonance avec les attentes populaires : augmentez massivement nos salaires, protégez nos 35 h, notre retraite à 60 ans, notre sécurité sociale, nos droits au travail. » (*Gérard Filoche, démocratie et socialisme, 26 octobre*).

### **Une mesure pour réduire la facture pétrolière et pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.**

Alors que la Ministre de l'Économie convoque les principales sociétés pétrolières afin d'obtenir d'hypothétiques engagements, Agir pour l'Environnement, France Nature Environnement, le Réseau Action Climat France et la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports réclament à nouveau une baisse de 10 km/h des vitesses limites autorisées sur les routes et autoroutes.

Cette simple mesure de bon sens permettrait d'éviter le rejet de près de 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>/an et diminuerait significativement les consommations de carburant sur autoroute d'un litre aux 100 km. Mener campagne afin que les automobilistes lèvent le pied aurait également un impact positif sur la sécurité routière et les nuisances sonores.

*Agir pour l'Environnement, France Nature Environnement, le Réseau Action Climat et la FNAUT s'étonnent encore que le Gouvernement n'ait pas retenu cette mesure dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mesure portée par les ONG et pourtant consensuelle au sein du groupe de travail Climat/énergie. Réduire de 10 km/h les vitesses autorisées sur routes et autoroutes est une mesure simple, efficace immédiatement et qui permettrait de surcroît à la France de s'aligner sur les vitesses moyennes pratiquées majoritairement chez nos voisins européens.*

La facture pétrolière de l'automobiliste devrait inciter le Gouvernement à faire preuve d'ambition en privilégiant certaines mesures concrètes. En attendant une modification du Code de la Route abaissant les vitesses limites sur autoroutes et routes, le Gouvernement doit impérativement cesser une gesticulation médiatique sans impact sérieux sur les consommations de carburant et inciter les automobilistes à agir en citoyens responsables en limitant dès à présent leur vitesse.

**Les pensées du mois.** « E=S/P, en clair Estime de soi = Succès/Prétentions. On n'a pas besoin de succès phénoménaux pour se sentir bien dans sa peau. Si le dénominateur (prétentions) peut être réduit alors que le numérateur (succès) reste stable, on a toutes les chances de se sentir en paix avec soi-même ».

« Les hommes ont l'impression qu'ils ne peuvent plus changer le monde, alors ils choisissent de changer leur canapé ».

« L'idée que la beauté est un luxe pour les riches est l'une des plus grandes tragédies de notre temps ».

Ces pensées sont de l'écrivain suisse Alain de Botton (*article de Florence Noiville, Le Monde, 19 octobre*).

## **Courrier des lecteurs**

**C.D.** j'ai imprimé le dernier numéro ; l'ai lu mais... ai trouvé les caractères bien petits, ça n'incite pas à lire ; bien sûr on le fait mais, sans gâcher trop de papier, un peu plus gros serait tout de même mieux ; l'ai montré à des amis qui m'ont dit de même ! Bientôt c'est moi qui signerai "Ronchon" !  
[une version de « Citoyen du monde à Montrouge » en plus gros caractères sera servie à tous ceux qui m'en feront la demande. JPA]

**Qui a dit ?** [réponse à la question de la page 2] Jacques Attali (oui, celui qui conseille maintenant Sarkozy sur la façon de desserrer les freins qui entravent la croissance) ! Mais c'était en 1973. Il dénonçait alors la stratégie qui, « fondée sur l'exacerbation des besoins marchands par l'inégalité, conduit à la concentration urbaine, à la centralisation des pouvoirs en un petit nombre de centres de décision privés et publics. Une telle stratégie permet une croissance très rapide du PNB et entraîne une aggravation simultanée des coûts sociaux ; la mobilité des travailleurs n'est pas un signe de dynamisme économique mais une sujétion de la croissance ; le renouvellement rapide des produits n'est pas un signe de progrès mais la source de gaspillages inacceptables ; la croissance a toujours été la glorification du travail. »

Et Attali appelait alors à remettre en cause « la superpuissance des entreprises capitalistes multinationales », qui « prive de plus en plus les États de leur souveraineté véritable », en matière monétaire, économique, sociale », et « la règle du profit, qui entraîne inévitablement la priorité du marchand sur le non-marchand, de l'économique sur le social, du quantitatif sur le qualitatif ». [Cité par Paul Ariès (*Politis, 18 octobre*), qui ajoute ce commentaire : « les choses ont commencé à mal se passer pour la gauche lorsque sa pensée théorique s'est affaiblie et qu'elle a épousé les mots poisons de ses adversaires ». Le texte cité ci-dessus faisait partie d'un dossier de la revue *La nef*, intitulé « les objecteurs de croissance ». Parmi les signataires, on trouvait aussi Jean-Pierre Chevènement et Michel Rocard...].

## **Dates à retenir**

Le **lundi 12 novembre**, de 20 heures à 22 heures, **Particip'actif** tiendra sa prochaine réunion (ouverte aux sympathisants) à la Maison des associations, salle 15. La Maison des associations se situe au 105 avenue Aristide Briand, face au supermarché « ATAC ». Pour entrer, il faut appeler la salle 15 sur l'interphone. La salle 15 se situe au 1<sup>er</sup> étage. [participatif@laposte.net](http://participatif@laposte.net) <http://participatif.blogspot.com/>

Le **mercredi 21 novembre**, la **ligue des droits de l'homme 92 sud** organise une réunion à Malakoff sur « la France et les droits de l'enfant ». Renseignements sur <http://ldh92sud.over-blog.com/>

Le **samedi 24 novembre**, à 15 heures, à l'invitation d'ATTAC 92, Gérard Filoche, parlera de « **La destruction du Code du Travail et ses conséquences sociologiques et économiques ; les aspects européens : harmonisation des Droits du Travail dans les différents pays** » (conférence-débat ouverte à tous) ; salle de la rue Béranger, sous la mairie de Malakoff (bus 126).

Et en **décembre** (date à préciser), à 2030, **ATTAC 92** (groupe de proximité de Montrouge) a le plaisir de vous inviter à une réunion-débat publique, gratuite et conviviale, au Bar du Marché, 88, avenue Henri Ginoux (Montrouge) : « **Social et écologie, quelles contradictions ?** » avec Bernard Kervella, membre du Conseil scientifique d'ATTAC.

Sur le site <http://pagesperso-orange.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, (...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr). N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.